

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE

26 NOV. 2025

Directrice de cabinet

2025-10946

Monsieur,

Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, a bien pris connaissance de votre interpellation et m'a chargée de vous répondre.

Sachez que la Présidente est pleinement mobilisée pour lutter contre les ravages et les conséquences dramatiques du protoxyde d'azote.

Elle a été marquée, en tant que responsable politique, mais aussi en tant que mère, par le décès récent du jeune Mathis. Elle s'inquiète également de la situation critique que cause, dans de nombreuses communes, la consommation croissante de cette substance.

Ainsi, elle soutient la proposition de loi visant à restreindre la vente de protoxyde d'azote aux seuls professionnels et à renforcer les actions de prévention sur les consommations détournées, adoptée très largement par l'Assemblée nationale le 29 janvier 2025. Elle souhaite désormais que sa discussion ait lieu au Sénat afin de permettre son entrée en vigueur le plus rapidement possible.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Lila MAHNANE

Monsieur Gilles GRANDVAL  
Uge69800@gmail.com